

LA VOIX DES CALACS

BULLETIN D'INFORMATION DU REGROUPEMENT DES

Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel

PRINTEMPS 1995

Sommaire

- À la découverte des CALACS .1
- Nos perles rares .2
- Heureux 15^e anniversaire .2
- Espoir d'une nouvelle ressource
CALACS en Gaspésie .3
- Groupe de travail sur les agressions
à caractère sexuel .4
- Guide pour faciliter le passage des
femmes à la cour .5
- Pour enrichir votre bibliothèque .6
- Campagne de financement .6
- Femme avant tout! .7
- Le CALACS de l'Outaouais voyage .8
- Informations en vrac .10

À la découverte des CALACS

par Isabelle Fontaine, Jacynthe Lambert
et Monique Dulac

Nous vous faisons part des activités qui ont eu lieu dans quelques CALACS lors du 8 mars (journée internationale des femmes).

Au Point d'appui de Rouyn-Noranda, il y a eu deux activités. 1^o Ce sont les femmes

travaillant à Hydro-Québec qui les ont invitées, en tant qu'«expertes» sur les questions de femmes, à un déjeuner afin de compléter les réponses à un jeu questionnaire. Ce fut très agréable et très intéressant. 2^o Le Point d'appui a organisé une soirée Casino-fiction. Au départ, il s'agissait d'un 5 à 7, mais l'activité fut tellement appréciée qu'elle s'est prolongée jusqu'à 9 h! Ce fut une belle réussite et toutes se sont bien amusées.

Le CALACS Chaudière-Appalaches de St-Georges-de-Beauce a organisé un souper-soirée avec des femmes artistes amateur de leur région. Il y a eu chants, danses, humour et sketches. Elles ont constaté que les femmes de leur région sont remplies de talent. Par ailleurs, les femmes présentes en ont profité pour souligner le 15^e anniversaire du Centre de femmes de St-Georges. Les 160 personnes présentes ont bien apprécié.

Une trentaine de femmes ont bravé la tempête pour participer au 5 à 7 organisé par le **CALACS de Rimouski**. Il y a eu un goûter et une dizaine de participantes se sont offertes pour une activité d'improvisation (la grande majorité en était à leur première expérience). Les rires et les applaudissements fusaient de toute part. Les femmes ont beaucoup apprécié leur soirée.

Nos perles rares

par Louise Picard

Nous vous présentons le portrait de deux travailleuses à Trêve pour Elles de Montréal.

Trêve pour Elles a souligné le 10 mars dernier les 10 ans d'implication au centre de **Kathleen Johnson** et **Monique Pion**. Kathleen et Monique sont deux des mères fondatrices du centre Trêve pour Elles. Avant l'ouverture du centre, elles ont travaillé plusieurs années à son implantation. Elles sont les premières travailleuses engagées à Trêve et elles y travaillent depuis ce temps.

L'esprit d'ouverture, l'accueil, la disponibilité, la compétence de ces deux femmes extraordinaires ont permis qu'un centre d'aide existe et reste actif au cours de toutes ces années. Merci Kathleen et Monique pour votre générosité, votre ténacité et surtout pour l'amour de votre travail et des femmes. Merci pour tout ce que vous avez donné de temps, de tendresse et d'accueil à nous toutes travailleuses, militantes et femmes ayant bénéficié de votre soutien.

Trêve est à l'image de vous deux. Si Trêve est un centre si dynamique, votre présence y est pour beaucoup. Si les femmes s'y sentent si bien, c'est que vous y avez insufflé un esprit de respect et de tolérance qui se sent pour toutes les femmes qui, de près ou de loin, ont participé à la vie du centre. De plus, vous avez posé les bonnes questions, vous avez accepté d'être questionnée afin que le centre évolue et reste un endroit où il fait bon y être.

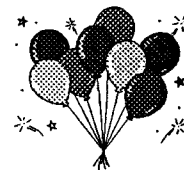
Un gros merci à vous deux.

La collective de Trêve pour Elles

Heureux 15^e anniversaire

par Isabelle Fontaine

Le CALACS de Trois-Rivières a fêté le 8 février dernier son 15^e anniversaire. À cette occasion, elles ont organisé un 5 à 7 sous le thème «Mémoire de femmes, un souffle d'avenir». Une soixantaine de personnes y ont assisté. Elles ont fait tirer aux personnes présentes 15 plantes répondant à des caractéristiques en lien avec leur centre. Les organisatrices et les participants sont ressortis ravis de cette activité.



L'Association pour la santé publique du Québec a souligné les 15 ans du Regroupement lors du colloque sur la violence faite aux femmes tenu les 9 et 10 mars dernier. Ils ont remis au Regroupement un prix de 300 \$ ainsi qu'une plaque commémorative.

Espoir d'une nouvelle ressource CALACS en Gaspésie

par Jacynthe Lambert

Actuellement, il y a 24 ressources CALACS subventionnées par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). La plupart des régions administratives du Québec ont une ressource CALACS qui offre des services spécifiques aux personnes victimes d'agression à caractère sexuel. Cependant, deux régions n'ont pas encore de centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel: la région du Nord du Québec et la région Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine. Pourtant, dans ces deux régions la violence faite aux femmes est omniprésente et certains facteurs augmentent considérablement le risque de violence. Entre autres, l'isolement géographique, la crise économique qui frappe certaines collectivités rurales, le manque de ressources et de services, l'interdépendance des membres de certaines collectivités favorisent le maintien du silence et augmentent la vulnérabilité des femmes à la violence.

C'est dans ce contexte que, depuis septembre 1991, des femmes de la péninsule gaspésienne se sont engagées à implanter une ressource pour aider et soutenir les personnes victimes de violence sexuelle.

Avec le soutien du Regroupement des femmes de Gaspé, un comité provisoire d'implantation a été formé à l'automne '94 et une demande de subvention a été acheminée au ministère de la Santé et des Services sociaux, dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires.

Jusqu'à maintenant, ces femmes ont entrepris plusieurs démarches de cueillette d'informations. Elle ont identifié et répertorié de la documentation sur la problématique des agressions sexuelles et sur le processus à suivre pour l'implantation d'une ressource CALACS. Plusieurs contacts ont été entrepris auprès du Regroupement québécois des CALACS et auprès des responsables des organismes communautaires au MSSS pour se faire une idée des critères et des démarches de financement. Elles ont effectué une analyse du milieu afin de mieux définir la problématique des agressions à caractère sexuel dans leur région. Elles ont sollicité des appuis dans le milieu et, à leur grand plaisir, plusieurs organismes (CLSC, Centre hospitalier, Sécurité du Québec) ont offert leur collaboration.

Pour le comité provisoire, le dossier n'est pas facile à faire cheminer. Il est reconnu par le milieu que les besoins d'une ressource CALACS est prioritaire et urgente. Cependant, pour actualiser la mise en place d'un CALACS, il leur faut obligatoirement du financement. Pour le moment, le comité provisoire est toujours en attente d'une réponse du MSSS.

Malgré tout, les femmes du comité provisoire demeurent très actives. Elles poursuivent leurs recherches d'informations et d'appuis auprès des Gaspésiens et des Gaspésiennes. Elles ont demandé leur adhésion au sein du Regroupement québécois des CALACS et ont participé à leur première réunion régulière en février dernier à titre de membre observateur. Nous espérons que tous ces efforts soient reconnus et couronnés d'un ancrage au sein de leur collectivité.

Longue vie au CALACS La Bôme de Gaspé!

Groupe de travail sur les agressions à caractère sexuel

par Diane Lemieux

Lors de la parution de ce bulletin à l'automne '94, nous vous informions de la mise sur pied du Groupe de travail sur les agressions à caractère sexuel, présidé par une représentante du Regroupement québécois des CALACS.

Quelques mois plus tard, le Groupe de travail s'apprête à déposer les résultats de sa démarche auprès du ministre de la Santé et de Services sociaux ainsi qu'auprès des quatre autres ministères impliqués. Le rapport devrait être rendu public dans les prochaines semaines.

Le Groupe proposera des actions selon six thèmes:

- **Savoir où l'on va!** Cette première partie concerne les orientations que le gouvernement doit adopter en matière d'agressions sexuelles ainsi que différentes actions pour assurer le suivi et la cohérence dans le futur;

- **Être imputable et responsable.** Ce thème mise sur la concertation dans toutes les régions, de tous les intervenants et intervenantes concerné-e-s;

- **Offrir de meilleurs services pour les victimes d'agressions à caractère sexuel.** Sont identifiées des mesures pour rendre les services plus accessibles et mieux adaptés aux

diverses réalités des victimes d'agressions sexuelles;

- **Offrir de meilleurs services pour les agresseurs sexuels.** C'est sous ce thème que la question des adolescents agresseurs sexuels est abordée en plus de différentes recommandations pour améliorer l'intervention auprès des agresseurs sexuels.

- **Soutenir le travail des uns et des autres.** Il est question dans cette section de mesures pour accentuer la formation des intervenants et intervenantes ainsi que de formules novatrices pour faciliter le travail de ces personnes;

- **Prévenir.** À ce dernier chapitre, il est proposé certaines mesures afin de poser les jalons d'une véritable stratégie de prévention appropriée aux agressions à caractère sexuel.

L'accueil des instances concernées aux recommandations du Groupe de travail est plus que favorable. Déjà, nous avons eu l'occasion de présenter l'essentiel de nos travaux au ministre de la Santé et des Services sociaux et nous sommes assurés de son implication active.

C'est la première fois au Québec que des personnes préoccupées du sort des victimes et d'autres intéressées par les agresseurs font ensemble une telle démarche. C'est aussi la première fois que le Québec dispose d'une telle chance pour effectuer un tournant majeur. Inutile de vous dire que nous vous en reparlerons dans notre prochaine parution.

Guide pour faciliter le passage des femmes à la cour

par Isabelle Fontaine

Dans le cadre du Programme de soutien financier à des projets d'organismes communautaires, le Regroupement québécois des CALACS élabore un guide à l'intention des procureurs ayant pour but de faciliter le passage des victimes d'agressions sexuelles à la cour.



Très peu de femmes choisissent de dénoncer l'agresseur. Les obstacles envisagés font qu'elles préfèrent ne pas porter plainte. L'objectif principal du guide est donc de faciliter le passage à la cour des femmes victimes d'agressions sexuelles. Chaque femme individuellement en bénéficiera bien sûr, mais on peut aussi penser qu'à long terme les femmes dénonceront davantage les crimes de nature sexuelle et que les perceptions négatives des femmes face au système judiciaire s'estomperont. En bout de ligne, nous croyons que l'intérêt de la justice sera servi.

Évidemment, ce guide servira à la femme victime d'agression sexuelle, aux différents intervenants oeuvrant auprès des victimes d'actes criminels, mais les principaux intéressés demeurent à notre avis les procureurs puisque ce sont eux qui sont le principal intervenant avec lequel la femme interagit dans le processus judiciaire.

Ce guide apportera des connaissances quant

à la compréhension du problème des agressions sexuelles, aux attitudes et aux gestes qui peuvent être facilitants pour la femme. De plus, il amènera une lecture différente, c'est-à-dire celle de la femme agressée sexuellement, des enjeux sur certaines questions. Par exemple, une meilleure connaissance de la problématique permettra de faire face plus aisément à de nouvelles réalités qui surgissent et auxquelles le système était rarement confronté auparavant telles les survivantes d'inceste.

Comme nous voulons un guide réaliste qui propose des solutions pouvant être mises en pratique, nous avons sollicité la collaboration des procureurs de la Couronne. Il est en effet essentiel de connaître leur perception du problème, leurs contraintes, leurs limites et leurs besoins. En fin de compte pour arriver à faciliter le passage des femmes à la cour, nous devons être en mesure de proposer un juste milieu satisfaisant pour chacun.

Nous avons entrepris un processus qui va d'ailleurs en ce sens. Nous rencontrons actuellement des groupes témoins de femmes ayant passé à travers le processus judiciaire. Elles relatent leur expérience, ce qui les a aidées, ce qu'elles auraient aimé changer, etc. Nous aurons également dans les prochaines semaines un groupe de procureurs qui nous feront part de leur côté de la médaille.

Le guide devrait être disponible à la fin de l'été 1995. Nous vous communiquerons les renseignements nécessaires dans la prochaine édition de la Voie-x des CALACS.

Pour enrichir votre bibliothèque

par Catherine Bérard

Agressions sexuelles, femmes et justice

Conscientes des enjeux majeurs que comporte la décision de dénoncer les agressions sexuelles, les intervenantes du CALCACS (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel) de Sherbrooke ont voulu répondre aux besoins des femmes qui en sont victimes en élaborant un guide à leur intention. Ce dernier vise à promouvoir une meilleure connaissance du système judiciaire et du vécu des victimes à travers ce dernier. Nous avons dressé un portrait de chacune des étapes du processus judiciaire et ce, du dépôt de la plainte jusqu'au prononcé de la sentence. Pour chacune des étapes, il propose aux femmes divers moyens afin qu'elles participent au processus. Ainsi, différents témoignages, questions et exercices parsèment ce guide dans le but d'aider les femmes à prendre une décision en tenant compte de leurs propres besoins. Ce guide ne s'avère pas une étude exhaustive du système de justice pénale canadien mais bien un outil simple et accessible destiné à faciliter la prise de décision quant au dépôt d'une plainte.

Le guide est en vente au CALCACS de Sherbrooke, (819) 563-9999, au coût de 5 \$.

Campagne de financement

par Isabelle Fontaine

Le Regroupement québécois des CALACS a amorcé depuis 1993 une campagne de financement annuelle. L'an dernier, nous avons amassé environ 16 000 \$. L'objectif de 30 000 \$ de la campagne n'a pas été atteint mais nous avons augmenté notre banque de donateurs et notre expérience!

Nous poursuivons encore ce printemps avec une nouvelle campagne de financement annuelle afin de continuer à établir des bases solides d'auto-financement. L'image et le thème restent les mêmes, toutefois nous sommes à rafraîchir notre dépliant afin qu'il devienne aussi un outil corporatif. Nous y avons donc inclus des informations sur le Regroupement et sur les CALACS.

Par ailleurs, nous expérimentons une nouvelle approche pour cette campagne. Nous diminuons substantiellement la sollicitation auprès des particuliers. Sans toutefois les délaissier, nous nous contenterons de 5 000 nouveaux envois. Nous examinons également la possibilité de la relance téléphonique par une firme spécialisée pour augmenter notre taux de réponses.

Cette année nous avons plutôt privilégié de faire des demandes d'appui à près de cinquante fondations et à plus d'une soixantaine d'entreprises. Ces dernières ont été sélectionnées selon leurs intérêts, leur clientèle ou encore selon leur situation géographique.

Nous espérons que ces nouveaux créneaux

nous permettront d'atteindre notre objectif et de diversifier nos sources de financement.

Femme avant tout

par Linda Blais et Lucie Gagnon

Savez-vous qu'à l'intérieur du monde communautaire il existe des groupes de femmes handicapées dont le collectif «Femme et handicap» de la ville de Québec. Cet organisme depuis plusieurs années se penche sur la condition des femmes vivant avec une déficience. Nous avons, entre nous, échangé sur notre vécu, en nous consultant et aussi en nous concertant. Nous sommes même allées en Europe et participer à des colloques internationaux afin de connaître d'autres réalités de femmes handicapées.

Avec les années, nous avons essayé de valider certaines hypothèses sur des questions qui nous concernaient et développer une expertise que nous croyons intéressante. La prise de parole des femmes vivant avec une déficience est très récente et demeure limitée, d'ailleurs nos revendications n'ont pas encore tout à fait pénétré le mouvement féministe. Il est donc compréhensible que vous nous connaissiez mal et nous profitons donc de cette occasion que vous nous avez offerte pour vous brosser un portrait de notre situation.

Une des premières prises de conscience de notre groupe fut de constater l'absence totale des femmes handicapées à l'intérieur du mouvement féministe. Il ne faut pas oublier que les personnes handicapées représentent 15 % de la population dont la majorité sont des femmes. En plus, avec le vieillissement

de la population, cette proportion risque d'augmenter et les femmes sont particulièrement visées puisqu'elles ont une espérance de vie plus grande.

Nous nous sommes demandées alors pourquoi ce silence, puisque notre expérience auprès des femmes et les publications nous démontrent que les femmes ayant une déficience sont parmi les plus désavantagées. Nous pensons avoir trouvé une certaine réponse en décrivant ce que Madame Linda Blais appelle, dans son rapport «Femmes handicapées en-mains», une course à obstacle.

D'abord sur le plan économique, des études nous indiquent que les femmes handicapées sont moins susceptibles que les hommes handicapés de poursuivre des études supérieures, de travailler et évidemment elles ont moins de revenus qu'eux. Entre autres, elles gagnent 64 % de ce que les hommes gagnent en générale tandis que les hommes handicapés gagnent 85 % de ce que les hommes gagnent. Selon le dernier rapport de recherche rédigé par Madame Blais, 60 % des femmes vivant avec un handicap vivent avec des revenus annuels de 10 000 \$ et moins.

Nous pouvons donc dire que la pauvreté fait partie du quotidien des femmes handicapées et cette situation n'est pas sans amener toutes sortes de répercussions. Entre autres, la plupart d'entre elles sont sans emploi, très peu scolarisées et près de la moitié vivent seules. Elles sont donc plus vulnérables à des comportements indésirables comme des attouchements irrespectueux, des blagues sexistes ou carrément des offres à caractère sexuel.

En d'autres termes, les femmes vivant avec une déficience mettent toute leur énergie à

survivre et à combler leurs besoins primaires comme un logement adapté et l'accessibilité à des services essentiels. Ces services permettent aux femmes handicapées de vivre un quotidien qui leur donnera la possibilité d'augmenter son autonomie et avoir une place réelle dans la société dans laquelle elles vivent.

De plus, le mythe qui veut que les personnes handicapées soient des êtres asexués sans besoin ni désir sexuel a amené les intervenants à exclure les femmes handicapées de la maternité. Souvent le médecin sans vraiment d'expertise sérieuse livre assez gratuitement le diagnostic d'incapacité de vivre une grossesse, d'accoucher et d'assumer un enfant. Donc, non seulement elles n'ont pas le choix des rôles à adopter mais on ne leur reconnaît même pas l'accès aux rôles traditionnels c'est-à-dire ceux de mère et d'épouse. Ceci a comme conséquence que les femmes handicapées vivent leur vie de femme un peu comme des adolescents à la cachette avec aussi très peu d'information accessible et adaptée ce qui leur permettraient de faire des choix éclairés sur leur vie.

Comme nous pouvons le constater les femmes vivant avec un handicap partent de loin et la situation est loin d'être rose c'est le cas de le dire. Ces femmes font l'apprentissage de la dépendance et de la discrimination en tant que femme et en tant que personne handicapée. Malheureusement, l'oppression basée sur le handicap est souvent tellement forte qu'elle canalise toutes les énergies ce qui fait qu'il est difficile de se solidariser avec l'ensemble des femmes sur leurs problèmes communs.

Pourtant, même avec cette particularité qui est de vivre avec une déficience les femmes handicapées sont placées devant les mêmes

enjeux que les femmes en général. Par conséquent, elles ont, comme toute femme, une volonté de participer à part entière au développement de leur communauté.

Nous croyons que même si la situation économique est difficile, en particulier dans le milieu communautaire, il est primordial de favoriser l'accès à l'information et aux services aux femmes vivant avec un handicap. Comme nous pensons que la participation des femmes handicapées à la problématique de la condition féminine est essentielle. Le fait de se rapprocher, de s'ouvrir à la situation des femmes handicapées en s'informant les unes sur les autres, en mettant en commun nos forces, notre intelligence, nos espérances amènerait sûrement des solidarités nouvelles et probablement la découverte de chemins inexplorés et enrichissants.

Le CALAS de l'Outaouais voyage

par Lise Lessard



Vous savez sans aucun doute que je reviens d'un voyage au Sri Lanka au nom du CALAS de l'Outaouais. Il s'agit d'un projet d'échange mis sur pied par MATCH International qui a comme objectif de travailler au niveau du développement international en ce qui concerne la promotion des femmes dans les pays en voie de développement ainsi que l'organisme Sri Lanka Canada Development Found qui a des projets au niveau des groupes de femmes là-bas. Le but de cet échange est de mettre en contact des intervenantes dans les champs de la violence des deux pays pour

échanger sur nos pratiques et créer des liens durables en tenant compte de la réalité de chacune. Nous sommes 4 Canadiennes qui ont participé à ce projet soit une femme d'une maison d'hébergement, une femme qui travaille avec les femmes immigrantes, une autre qui oeuvre à MATCH et moi-même. Nous sommes restées un mois au Sri Lanka du 6 octobre au 6 novembre.

Pour vous situer, le Sri Lanka est une île située au sud de l'Inde, elle a une superficie comparable à l'Île du Prince-Édouard et a une population de 16 millions d'habitant-e-s. Le climat est paradisiaque, il fait autour de 35 degrés et il pleut en fin de journée. Il y a trois langues officielles l'anglais, le sinhala et le tamil. À ceci s'ajoute deux religions prédominantes: le bouddhisme et l'hindouisme. Certaines régions sont en guerre civile opposant une branche armée du peuple Tamoul (LTTE) et le gouvernement. Durant mon séjour, une bombe a tué 50 personnes dont le chef de l'opposition durant un discours politique à Colombo où nous étions. Outre cet incident dramatique et la présence de l'armée dans les rues, le climat politique apparaît stable pour quelqu'une qui vient de l'étranger. Le pays possède tout ce qui peut faire la joie des touristes: plages à perte de vue, jungle, montagnes, rizières, bref ce sont des paysages paradisiaques.

J'étais jumelée avec le Groupe Women in Need (WIN) qui a son bureau à Colombo et des projets dans différentes régions du pays. Win est le premier groupe qui s'est intéressé à la problématique de la violence conjugale au Sri Lanka et il gère une maison d'hébergement, la seule présentement au pays. WIN est ce qu'on appelle un «drop-in center» c'est-à-dire que les femmes dans le besoin viennent au bureau sans rendez-vous. Bien que leur mandat premier est de venir en

aide aux femmes violentées par leur famille, WIN a développé plusieurs projets qui touchent différents aspects pour lesquels il peut obtenir du financement.

La structure organisationnelle du groupe est très hiérarchique. Il y a une directrice, une adjointe à la direction, une adjointe administrative, trois intervenantes, une secrétaire, un homme à tout faire et une «servante». WIN a un conseil d'administration constitué de femmes influentes dans la société sri lankaise. Les employées ainsi que les bénévoles qui travaillent auprès des femmes ne sont pas admises au CA. Les informations sont centralisées à la directrice qui retransmet ou non aux employées. Les employées de leur côté n'ont pas de réunion d'équipe et chacune travaille isolée des autres. Vous comprendrez que j'ai eu un choc culturel en ce qui concerne le fonctionnement de l'organisme. Il y a tout un monde entre le fonctionnement en collective et ce que j'ai vu à WIN. Ce fonctionnement reflète certains aspects de la culture du Sri Lanka où tout est très hiérarchisé. Par exemple, si je voulais aller rencontrer un autre groupe de femmes, je devais demander à la directrice de faire un appel pour moi dans le but d'avoir une rencontre sinon c'était impossible, l'organisme refusait de me rencontrer. Aussi quand j'ai demandé à accompagner une intervenante qui allait visiter un projet en milieu rural, elle a refusé prétextant les dangers de la route, la fatigue que cela allait m'occasionner, etc... J'ai dû faire une demande à la directrice qui a alors dit à l'intervenante de m'emmener avec elle. Tout était compliqué. Le fait de me faire servir le thé tous les matins par Rita, la servante, et de ne pouvoir aller porter ma tasse à l'évier sans me faire regarder comme une extraterrestre a aussi contribué à mon choc.

Malgré ces petits inconvénients de la vie dans un autre pays j'ai adoré mon expérience. J'ai rencontré des femmes extraordinaires qui travaillent fort pour améliorer les conditions de vie des femmes. J'ai été en contact avec une autre culture et j'ai essayé de comprendre les valeurs et les façons de faire qui y sont reliées. Le travail des intervenantes n'est pas facile considérant toutes les pressions sociales qui existent pour que les femmes restent avec leur conjoint peu importe la situation. Là-bas la femme qui est divorcée et ostracisée par sa famille et la société, c'est donc une décision extrêmement difficile à prendre. C'est pourquoi WIN travaille à améliorer la vie familiale en rencontrant le conjoint, la belle-famille, les enfants et la femme plutôt que d'aider la femme à quitter le conjoint ou la belle-famille violente. Il faut aussi comprendre qu'après son mariage, la femme sri lankaise va habiter avec son conjoint dans la maison de ses beaux-parents et qu'elle subit souvent de la violence de la part de ces derniers. Elle devient alors comme la servante de la famille et peut être maltraitée. Aussi il est impossible d'être une femme célibataire là-bas. Une femme doit se marier. Je n'ose pas imaginer le sort réservé aux femmes lesbiennes mais c'est un sujet qui ne peut être discuté. J'ai essayé en vain. Vous comprendrez alors que le fait que j'ai un conjoint et un enfant a facilité mon acceptation par le groupe où j'étais. Je crois que pour participer à ce genre de projet il faut avoir l'esprit ouvert et mettre un peu son sens critique dans la valise. J'ai vite compris que pour être acceptée je devais me conformer aux règles de la société sri lankaise même si certaines me paraissaient inadéquates. En faisant cela j'ai vraiment pu apprécier le travail des groupes de femmes là-bas et faire de bons contacts avec certaines femmes du pays.

En mai, le CALAS de l'Outaouais va recevoir

Lucille qui est intervenante à WIN. Elle va venir passer un mois au Canada avec trois autres femmes du Sri Lanka. Lucille parle sinhala et anglais et elle n'a jamais quitté le Sri Lanka. J'ai l'impression qu'elle va aussi vivre un choc culturel en venant ici mais nous allons faire de notre mieux pour qu'elle trouve son expérience aussi enrichissante que possible. Je vais essayer d'organiser une rencontre avec le Regroupement et les femmes intéressées lors de sa venue dans le but d'échanger sur son travail et le nôtre. Si vous êtes intéressées, faites-moi signe.

Informations en vrac

par Jacynthe Lambert et Isabelle Fontaine

Projet de recherche sur les pratiques d'intervention féministe dans les CALACS

Madame Claudette Vandal, ex-travailleuse de la Maison Isa de Chicoutimi propose aux CALACS une recherche dans le cadre de son projet de maîtrise en intervention sociale. La recherche porte sur les pratiques d'intervention féministe développées par les centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel. Ce projet vise à faire connaître et à faire avancer la réflexion sur les pratiques des CALACS. Elle veut relever dans la littérature les principaux éléments qui ont contribué au développement des pratiques d'intervention féministe au Québec et elle veut tracer un portrait évolutif des pratiques dans les CALACS. Par le biais d'entrevues avec certains d'entre eux, elle souhaite cerner les particularités de la pratique d'intervention (intervention individuelle et de groupe), les impacts, la dimension politique et éthique de

l'intervention auprès des femmes et identifier des questionnements actuels des intervenantes face à leur travail d'aide auprès des femmes.

Il s'agit d'un projet très intéressant et très pertinent qui nous permettra de prendre une certaine distance par rapport à nos pratiques et faire le point. D'ici quelques semaines, certains CALACS seront invités à participer au projet par le biais d'entrevue. De plus, avec la collaboration de Madame Vandal, nous vous tiendrons au courant des différentes étapes du processus et évidemment des résultats.

Le Silence des autres

Le 19 octobre dernier, nous étions invitées à la première du tout nouveau spectacle du Théâtre Parminou qui aborde la thématique du harcèlement sexuel au travail. À travers trois situations, trois femmes expriment avec beaucoup de franchise et d'émotions ce qu'elles ressentent face au pouvoir qu'exercent des collègues à leur égard. À leur manière, elles sont dans le doute: «ça doit être juste pour rire»; elles vivent de la solitude «le silence s'est fait autour de moi comme une prison» et finalement brisent le silence «c'est peut-être pas le paradis, mais c'est la vraie victoire».

Le Silence des autres est, à la fois, un spectacle stimulant qui éveille aux réalités quotidiennes du harcèlement sexuel et un outil interactif qui mobilise les spectateurs et les spectatrices à explorer des solutions créatrices pour contrer le harcèlement sexuel. L'originalité de ce spectacle vient du fait qu'il cible particulièrement les personnes témoins de harcèlement sexuel et qu'il les invite à agir individuellement et collectivement. Nous avons été ravies d'assister à cette représentation et c'est avec enthousiasme que

nous vous suggérons ce spectacle pour vos activités de sensibilisation et d'éducation ou tout simplement pour vous ressourcer.

Pour toutes informations, contactez Danièle Caron (819) 758-0577, au théâtre Parminou à Victoriaville.

Trompe-la-peur Blues

À l'occasion du 8 mars 1995, le CALACS de Sherbrooke présentait ce solo théâtral. À travers musique, numéros de clowne et tranche de vie, la clowne Trompe-la-peur Blues crée ses personnages tragiques, absurdes, tendres et délirants. *Trompe-la-peur Blues* parle de la peur, de la violence: celle faite aux femmes, aux enfants, celle que nous portons en nous.

La comédienne Véronique O'Leary offre une excellente performance. Elle nous promène entre le rire et le drame avec finesse et justesse. Ses personnages sont attachants et authentiques. Chacun d'entre eux nous touchent parce qu'on s'y retrouve toujours un peu. Il s'agit d'un excellent spectacle duquel on ne peut pas rester indifférents.

Trompe-la-peur Blues est présentement en tournée à travers le Québec, vous pourrez les voir entre autres... à:

Bonaventure: mi-avril.

Îles-de-la Madeleine: mai. Colloque sur la violence.

Cap-de-la-Madeleine: 1^{er} juin, Colloque *Violence en héritage?*

Abitibi: automne '95.

Informations: Théâtre des Cuisines
(418) 736-4700